



Héricourt-en-Caux



Plan Local d'Urbanisme

Pièce n°1

Rapport de Présentation

Département de Seine Maritime	 COMMUNE DE HERICOURT EN CAUX
 Euclyd Eurotop 33 Bd de l'Yser 76000 ROUEN Tél : 02.35.71.42.32 urbanisme@euclyd-eurotop.fr	Prescrit le : Arrêté le : Publié le : Approuvé le :

SOMMAIRE

PREAMBULE	- 11 -
1 LE CADRE LEGISLATIF	- 12 -
1.1 LES APPORTS DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT SUR LE PLU	- 12 -
1.2 LES EVOLUTIONS LEGISLATIVES RECENTES	- 12 -
1.2.1 <i>La loi ALUR</i>	- 12 -
1.2.2 <i>L'ordonnance du 23 septembre 2015</i>	- 13 -
1.3 LES DISPOSITIONS LEGISLATIVES PARTICULIERES	- 13 -
1.4 LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE	- 14 -
1.5 L'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE	- 15 -
1.6 COMPATIBILITE ET PRISE EN COMPTE DES DOCUMENTS SUPRA-COMMUNAUX	- 16 -
1.6.1 <i>La hiérarchie des normes d'urbanisme</i>	- 16 -
1.6.2 <i>Les liens de compatibilité ou de prise en compte</i>	- 18 -
2 LES DOCUMENTS SUPRA COMMUNAUX	- 19 -
2.1 LE SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DE L'EAU	- 19 -
2.2 LE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIAL DU PAYS PLATEAU DE CAUX MARITIME	- 20 -
DIAGNOSTIC TERRITORIAL	- 22 -
1 LA SITUATION TERRITORIALE DE LA COMMUNE	- 23 -
1.1 LE CONTEXTE COMMUNAL	- 23 -
1.2 L'INTERCOMMUNALITE	- 25 -
1.3 LE TERRITOIRE DU PAYS PLATEAU DE CAUX MARITIME	- 28 -
1.4 ACCESSIBILITE DE LA COMMUNE	- 30 -
1.4.1 <i>Accès par les infrastructures routières</i>	- 30 -
1.4.2 <i>Accès ferroviaire</i>	- 31 -
1.4.3 <i>Accès par le Bus</i>	- 31 -
2 ANALYSE URBAINE	- 32 -
2.1 ORGANISATION DU TERRITOIRE COMMUNAL	- 32 -
2.1.1 <i>L'organisation du territoire</i>	- 32 -
2.1.2 <i>Les modes d'occupation des sols</i>	- 33 -
2.2 HISTOIRE ET ORIGINE DE LA COMMUNE	- 34 -
2.3 UN PATRIMOINE BATI CARACTERISTIQUE	- 35 -
2.3.1 <i>Le patrimoine archéologique</i>	- 35 -
2.3.2 <i>Le patrimoine bâti inscrit aux monuments historiques</i>	- 37 -
2.4 LE PATRIMOINE BATI COMMUNAL	- 39 -
2.4.1 <i>Le patrimoine bâti culturel</i>	- 39 -
2.4.2 <i>Le patrimoine bâti traditionnel</i>	- 40 -
2.4.3 <i>Le petit patrimoine bâti communal</i>	- 41 -
2.5 TYPOLOGIE DE L'HABITAT ET FORME DU BATI	- 42 -
2.5.1 <i>L'habitat individuel du centre ancien :</i>	- 42 -
2.5.2 <i>L'habitat individuel issu d'opérations d'aménagement d'ensemble :</i>	- 42 -
2.5.3 <i>L'habitat individuel pur :</i>	- 43 -
2.5.4 <i>L'habitat individuel groupé :</i>	- 43 -
2.5.5 <i>Le développement de l'urbanisation</i>	- 44 -
3 ANALYSE DE LA CONSOMMATION D'ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS	- 46 -

4	LES DEPLACEMENTS	- 49 -
4.1	LE RESEAU VIAIRE.....	- 49 -
4.2	LE RESEAUX INTER URBAINS	- 50 -
4.3	LES MOBILITES DOUCES	- 50 -
4.4	LES TRANSPORTS EN COMMUNS.....	- 51 -
4.5	LE STATIONNEMENT	- 51 -
4.6	LES DEPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL	- 52 -
5	LES EQUIPEMENTS PUBLICS	- 52 -
5.1	LES SERVICES PUBLICS ET ADMINISTRATIFS.....	- 52 -
5.2	LES EQUIPEMENTS DE LOISIRS ET SPORTIFS	- 53 -
5.3	LES EQUIPEMENTS SPECIFIQUES	- 53 -
5.4	UNE VIE ASSOCIATIVE DYNAMIQUE	- 53 -
	DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE	- 54 -
1	LES DONNEES DEMOGRAPHIQUES	- 55 -
1.1	LA POPULATION.....	- 55 -
1.1.1	<i>Répartition de la population à l'échelle intercommunale</i>	<i>- 55 -</i>
1.1.2	<i>Évolution de la population intercommunale</i>	<i>- 56 -</i>
1.1.3	<i>La population communale.....</i>	<i>- 57 -</i>
1.1.4	<i>Solde naturel et solde migratoire de la commune.....</i>	<i>- 58 -</i>
1.1.5	<i>Répartition par âge</i>	<i>- 59 -</i>
1.2	LES MENAGES	- 61 -
1.2.1	<i>La taille des ménages</i>	<i>- 61 -</i>
2	L'HABITAT	- 62 -
2.1	LE PARC DE LOGEMENTS	- 62 -
2.2	LA TAILLE DES RESIDENCES PRINCIPALES	- 63 -
2.3	L'ANCIENNETE DU PARC DE LOGEMENTS	- 64 -
2.4	LE STATUT D'OCCUPATION DES RESIDENCES PRINCIPALES	- 65 -
2.5	LE POINT D'EQUILIBRE 1999-2012.....	- 65 -
2.5.1	<i>La baisse de la taille des ménages:.....</i>	<i>- 65 -</i>
2.5.2	<i>Le renouvellement du parc de logement :.....</i>	<i>- 66 -</i>
2.5.3	<i>Les variations du parc de résidences secondaires et de celles des logements vacants.</i>	<i>- 66 -</i>
3	LA SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE.....	- 67 -
3.1	LA POPULATION ACTIVE.....	- 67 -
3.2	L'EMPLOI	- 68 -
3.2.1	<i>Localisation de l'emploi.....</i>	<i>- 68 -</i>
3.2.2	<i>Indice de concentration d'emploi</i>	<i>- 68 -</i>
3.3	LES ACTIVITES EXISTANTES	- 69 -
3.3.1	<i>Le Bercail Saint Denis</i>	<i>- 69 -</i>
3.3.2	<i>L'activité agricole</i>	<i>- 70 -</i>
	Les objectifs de la politique d'aménagement du territoire pour la chambre d'agriculture	- 70 -
	Une réelle protection de l'activité agricole.....	- 70 -
	L'agriculture communale et son évolution	- 70 -
	Etat des lieux en 2016	- 70 -
	Avenir des exploitations.....	- 71 -
	Agriculture et Urbanisme.....	- 71 -

3.3.3	Les activités artisanales, commerciales et service.....	- 72 -
	Les commerces de bouche :.....	- 72 -
	Les commerces de bouche :.....	- 72 -
	Les autres commerces et services :.....	- 72 -
	Les artisans et professions libérales:	- 73 -
	Tourisme et loisirs:.....	- 74 -
ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT		- 75 -
1	ENVIRONNEMENT PHYSIQUE	- 76 -
1.1	LE RELIEF ET L'HYDROGRAPHIE	- 76 -
1.2	LA GEOLOGIE	- 77 -
1.3	LE CLIMAT	- 80 -
1.3.1	Indicateur de précipitations (source : météo-france)	- 81 -
1.3.2	Indicateur températures (source : météo-France).....	- 81 -
1.3.3	Les Vents.....	- 82 -
2	MILIEUX NATURELS.....	- 83 -
2.1	LES ESPACES AGRICOLES	- 83 -
2.2	LES ESPACES NATURELS	- 84 -
2.3	LA PRISE EN COMPTE DES CONTINUITES ECOLOGIQUES.....	- 84 -
2.3.1	Les principes d'un réseau écologique (Source : comité opérationnel « Trame verte et bleue »). -	84 -
2.3.2	La prise en compte des différents milieux naturels	- 85 -
2.3.3	La Continuité écologique : fonctions et enjeux.....	- 86 -
2.3.4	Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique de Haute-Normandie	- 86 -
	La trame verte et bleue : enjeux et composantes	- 87 -
	Les enjeux par entités :	- 87 -
2.4	LA TRAME VERTE ET BLEUE : LES COMPOSANTES A L'ECHELLE DU SCOT	- 89 -
2.5	LA TRAME VERTE ET BLEUE : LES COMPOSANTES A L'ECHELLE COMMUNALE	- 90 -
2.5.1	La trame verte :	- 90 -
2.5.2	La trame bleue.....	- 90 -
3	LES ESPACES NATURELS SPECIFIQUES	- 91 -
3.1	L'INVENTAIRE ZNIEFF	- 91 -
3.2	LE SITE CLASSE « L'ALLEE DU CHATEAU DE BOSCOL A HERICOURT EN CAUX »	- 95 -
3.3	LE SITE INSCRIT DE « LA VALLEE DE LA DURDENT ».....	- 96 -
3.4	LES ZONES HUMIDES.....	- 97 -
3.4.1	Définition	- 97 -
3.4.2	Intégration des zones humides dans le document d'urbanisme	- 97 -
	Cartographie des zones humides effectives.	- 98 -
4	LE PAYSAGE	- 100 -
4.1	LE GRAND PAYSAGE (SOURCE ATLAS DU PAYSAGE)	- 100 -
4.2	CHARTRE PAYSAGERE DU PAYS PLATEAU DE CAUX MARITIME	- 104 -
4.3	LES ENTITES PAYSAGERES DE LA COMMUNE	- 105 -
LA RESSOURCE EN EAU		- 106 -
4.4	LE SDAGE : LE PROGRAMME DE MESURES TERRITORIALISE	- 106 -
4.4.1	Masses d'eaux souterraines	- 107 -
4.4.2	Les captages d'eau	- 107 -
	Le captage Grenelle	- 107 -
	Les périmètres de protection des autres captages	- 109 -
4.5	ALIMENTATION EN EAU POTABLE	- 110 -
4.5.1	Les installations de production	- 110 -

4.5.2	<i>Le réseau</i>	- 111 -
4.6	L'ASSAINISSEMENT ET LES EAUX USEES	- 113 -
4.6.1	<i>L'assainissement des eaux pluviales</i>	- 114 -
5	LA GESTION DES DECHETS	- 114 -
5.1	CADRE LEGISLATIF	- 114 -
5.1.1	<i>Plan Départemental d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés de Seine-Maritime</i>	- 114 -
5.2	DECHETS MENAGERS	- 115 -
	Traitement des ordures ménagères	- 115 -
6	LES TELECOMMUNICATION ET LE NUMERIQUE	- 116 -
6.1.1	<i>Le numérique</i>	- 116 -
	La couverture FTTH « Fibre optique jusqu'au domicile »	- 117 -
6.1.2	<i>La télécommunications</i>	- 119 -
7	ENERGIE	- 119 -
7.1	LA PRODUCTION ENERGETIQUE EN HAUTE-NORMANDIE (SOURCE : SRCAE)	- 119 -
7.2	LA PRODUCTION D'ENERGIES RENOUVELABLES	- 119 -
7.3	LA CONSOMMATION D'ENERGIE FINALE	- 120 -
7.3.1	<i>La Haute-Normandie</i>	- 120 -
7.3.2	<i>La consommation énergétique intercommunale</i>	- 121 -
7.4	LES POTENTIELS ENERGETIQUES SUR LA COMMUNE	- 121 -
7.4.1	<i>Le potentiel solaire</i>	- 121 -
7.4.2	<i>Le potentiel éolien</i>	- 122 -
8	LES RISQUES ET LES NUISANCES ET POLLUTIONS	- 123 -
8.1	LES RISQUES NATURELS	- 123 -
8.1.1	<i>Arrêtés de reconnaissance de catastrophe naturelle</i>	- 123 -
8.1.2	<i>Les risques de cavités souterraines</i>	- 124 -
	Définition du risque :	- 124 -
8.1.3	<i>Les risques naturels d'inondations</i>	- 127 -
	Le Plan de Prévention des Risques d'Inondation	- 127 -
	Les risques liés aux inondations par débordements des cours d'eau, aux ruissellements et aux remontées de nappe (source : DDTM 76)	- 131 -
	Les risques d'inondations par débordement de la Durdent	- 131 -
	Les risques d'inondations par remontées de nappes	- 133 -
8.1.4	<i>Le risque de retrait-gonflement des argiles</i>	- 134 -
8.2	LES RISQUES TECHNOLOGIQUES	- 135 -
8.2.1	<i>Les risques liés aux transports de matières dangereuses</i>	- 135 -
8.3	LES POLLUTIONS ET NUISANCES	- 136 -
8.3.1	<i>Les sites et sols pollués</i>	- 136 -
	BASOL	- 136 -
	BASIAS	- 136 -
8.3.2	<i>La protection contre les nuisances sonores</i>	- 137 -
8.3.3	<i>L'air</i>	- 138 -
	La qualité de l'air (source : SRCAE)	- 138 -
	Les oxydes d'azote NOx	- 138 -
	Les particules en suspension (PM 2,5 et PM 10)	- 138 -
	Le dioxyde de soufre SO2	- 139 -
	Les composés organiques volatils (COV)	- 139 -
	L'ammoniac NH3	- 139 -

LES CHOIX RETENUS POUR ETABLIR LE P.A.D.D.....	- 140 -
1 LES PRINCIPAUX ENJEUX RESSORTIS DU DIAGNOSTIC ET DE L'EIE	- 141 -
1.1 EN MATIERE D'ACCUEIL ET DE MAINTIEN DE LA POPULATION ET DE MAITRISE DU DEVELOPPEMENT URBAIN :.....	- 141 -
1.2 EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :	- 141 -
PERMETTRE LE MAINTIEN ET LE DEVELOPPEMENT DU TISSU COMMERCIAL DE LA COMMUNE.....	- 141 -
1.3 EN MATIERE DE DEPLACEMENTS :	- 141 -
1.4 EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT ET DE PATRIMOINE :	- 141 -
2 LE SCENARIO DE DEVELOPPEMENT DU PROJET COMMUNAL	- 142 -
2.1 LE CADRAGE DU SCOT	- 142 -
2.2 LA DEFINITION DU SCENARIO DE DEVELOPPEMENT.	- 143 -
2.2.1 <i>Quelles centralités pour demain ?</i>	- 143 -
2.2.2 <i>Consommation d'espace et formes urbaines ?</i>	- 143 -
2.2.3 <i>Economie / Commerce ?</i>	- 143 -
2.2.4 <i>Le scénario final retenu pose pour principes de :</i>	- 144 -
2.3 LES SCENARIOS DE DEVELOPPEMENT DEMOGRAPHIQUES ET LES BESOINS EN LOGEMENTS ENVISAGES	- 145 -
2.3.1 <i>Le « point d'équilibre prospectif »</i>	- 145 -
Le desserrement des ménages :	- 145 -
La fluidité du parc de logements (mutation des résidences secondaires et dynamique du parc vacant)	- 145 -
Conclusion :	- 145 -
2.3.2 <i>L'objectif démographique</i>	- 146 -
2.4 LE BESOIN EN FONCIER URBANISABLE POUR LA REALISATION DU PROJET COMMUNAL	- 147 -
2.4.1 <i>Lacapacité de densification et de mutation de l'ensemble des espaces bâtis,</i>	- 147 -
3 LE PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE	- 149 -
<i>Compatibilité avec la loi et ses principes d'équilibre, de diversité et d'utilisation économe de l'espace</i> <i>(article L 101-2 du code de l'urbanisme)</i>	- 151 -
3.1.1 <i>Le principe d'équilibre</i>	- 152 -
3.1.2 <i>La diversité des fonctions</i>	- 152 -
✓ Mixité sociale	- 152 -
✓ Mixité des fonctions	- 152 -
✓ Amélioration des performances énergétiques	- 152 -
✓ Déplacements et transports collectifs	- 153 -
3.1.3 <i>Le respect de l'environnement</i>	- 153 -
JUSTIFICATION DU ZONAGE ET DU REGLEMENT ET DES ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION.....	- 154 -
1 LA DELIMITATION DU ZONAGE ET LA NECESSITE DES DISPOSITIONS EDICTEES PAR LE REGLEMENT -	- 155 -
1.1 LES ZONES URBAINES.....	- 155 -
1.1.1 <i>Délimitation des zones urbaines</i>	- 155 -
1.1.2 <i>L'affectation des sols et la destination des constructions autorisées dans les différentes zones U ...</i> <i>157 -</i>	- 157 -
1.1.3 <i>La qualité urbaine, architecturale, environnementale et paysagère</i>	- 158 -
Les conditions d'implantation et de dimensions des constructions	- 158 -
L'aspect et les performances énergétiques des constructions et l'aménagement de leurs abords, les obligations en matière d'espaces libres, plantations et préservation des continuités écologiques	- 159 -
Les obligations en matière de stationnement	- 160 -
L'équipement et les réseaux	- 160 -
1.2 LA ZONE A URBANISER :	- 161 -

1.2.1	<i>L'affectation des sols et la destination des constructions autorisées dans la zone AUb</i>	- 163 -
1.2.2	<i>La qualité urbaine, architecturale, environnementale et paysagère</i>	- 163 -
	Les conditions d'implantation et de dimensions des constructions	- 163 -
	L'aspect et les performances énergétiques des constructions et l'aménagement de leurs abords, les obligations en matière d'espaces libres, plantations et préservation des continuités écologiques	- 163 -
	Les obligations en matière de stationnement	- 163 -
	L'équipement et les réseaux	- 164 -
1.3	LA ZONE AGRICOLE:	- 165 -
1.3.1	<i>L'affectation des sols et la destination des constructions autorisées dans les zones A</i>	- 166 -
1.3.2	<i>La qualité urbaine, architecturale, environnementale et paysagère</i>	- 166 -
	L'aspect et les performances énergétiques des constructions et l'aménagement de leurs abords, les obligations en matière d'espaces libres, plantations et préservation des continuités écologiques	- 167 -
	Les obligations en matière de stationnement	- 167 -
	L'équipement et les réseaux	- 167 -
1.3.3	<i>Les limites de densité et les règles fixées pour les annexes et extensions des constructions existantes</i>	- 168 -
1.4	LES ZONES NATURELLES N	- 168 -
1.4.1	<i>Délimitation des zones naturelles</i>	- 168 -
1.4.2	<i>L'affectation des sols et la destination des constructions autorisées dans les zones N</i>	- 170 -
1.4.3	<i>La qualité urbaine, architecturale, environnementale et paysagère</i>	- 170 -
	Les conditions d'implantation, de dimensions des constructions et d'aspect des constructions	- 170 -
	L'aspect et les performances énergétiques des constructions et l'aménagement de leurs abords, les obligations en matière d'espaces libres, plantations et préservation des continuités écologiques	- 170 -
	Les obligations en matière de stationnement	- 170 -
1.4.4	<i>L'équipement et les réseaux</i>	- 170 -
1.4.5	<i>Les limites de densité et les règles fixées pour les annexes et extensions des constructions existantes</i>	- 170 -
1.5	LES CHOIX RETENUS DANS LA MISE EN PLACE DES OUTILS D'AMENAGEMENT ET NOTAMMENT LES ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION.	- 171 -
1.5.1	<i>Les emplacements réservés en vue de la réalisation de voies et ouvrages publics, d'installations d'intérêt général ou d'espaces verts</i>	- 171 -
1.5.2	<i>Les espaces boisés classés</i>	- 172 -
1.5.3	<i>Les éléments de paysage à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural</i>	- 173 -
1.5.4	<i>Les périmètres soumis au droit de préemption urbain</i>	- 174 -
1.5.5	<i>Les changements de destination autorisés pour du bâti identifié</i>	- 174 -
1.5.6	<i>Les éléments de patrimoine naturel protégé au titre de l'article L151-23</i>	- 175 -
1.5.7	<i>La préservation des zones humides</i>	- 177 -
1.5.8	<i>La prise en compte du risque cavités souterraines</i>	- 178 -
1.5.9	<i>Les orientations d'aménagement et de programmation</i>	- 179 -
	Dispositions en matière d'aménagement et d'équipement	- 179 -
	Dispositions en matière d'habitat	- 179 -
1.6	JUSTIFICATION DES OBJECTIFS CHIFFRES DE MODERATION DE LA CONSOMMATION D'ESPACE ET DE LUTTE CONTRE L'ÉTALEMENT URBAIN	- 181 -
1.6.1	<i>Une réduction de 30% des superficies constructibles brutes disponibles offertes par le Plan d'Occupation des Sols</i>	- 181 -

REPONSES AUX CONTRAINTES SUPRA-COMMUNALES	- 183 -
1 L'ARTICLE L121-1 DU CODE DE L'URBANISME	- 184 -
2 LES AUTRES NORMES.....	- 185 -
2.1 LA LOI SUR L'EAU.....	- 185 -
2.2 LA LOI PAYSAGE	- 185 -
2.3 LA LOI RELATIVE A L'ELIMINATION DES DECHETS	- 186 -
3 LES DOCUMENTS D'ORDRE SUPERIEUR.....	- 186 -
3.1 LE SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SDAGE) DU BASSIN SEINE-NORMANDIE	- 186 -
3.2 LE SCHEMA REGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE (SRCE)	- 186 -
3.3 LE PLAN REGIONAL D'AGRICULTURE DURABLE (PRAD)	- 187 -
3.4 LE SCHEMA REGIONAL DU CLIMAT, DE L'AIR ET DE L'ENERGIE	- 188 -
3.5 LE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIAL PLATEAU DE CAUX MARITIME.....	- 189 -
3.5.1 <i>La compatibilité avec les orientations du SCoT</i>	- 190 -
En matière de développement démographiques	- 190 -
En matière de développement urbain	- 190 -
En matière de mobilité	- 192 -
En matière de protection de la Trame Verte et Bleue	- 193 -
En matière de risques naturels	- 193 -
Protection de la ressource en eau	- 193 -
INCIDENCES DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT	- 194 -
1 INCIDENCE DU PLU SUR L'ENVIRONNEMENT NATUREL, LE CADRE BATI ET LES PAYSAGES.....	- 195 -
1.1 PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT, DE SA PRESERVATION ET DE SA MISE EN VALEUR.....	- 195 -
1.2 PRESERVATION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT.....	- 195 -
2 EVALUATION DES INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT.....	- 196 -
2.1 LE CLIMAT	- 196 -
2.2 LA QUALITE DE L'AIR	- 196 -
2.3 LA TOPOGRAPHIE.....	- 196 -
2.4 LA GEOLOGIE	- 197 -
2.5 L'HYDROLOGIE	- 197 -
2.6 LES RESSOURCES DES SOLS ET SOUS-SOLS	- 197 -
2.7 LA RESSOURCE EN EAU	- 197 -
2.7.1 <i>Captages d'eau</i> :.....	- 198 -
2.7.2 <i>Eau potable</i> :	- 198 -
2.8 LES INCIDENCES NATURA 2000	- 198 -
2.9 LES ESPACES AGRICOLES	- 198 -
2.10 LE PAYSAGE	- 199 -
2.11 LA CONSOMMATION DES ESPACES.....	- 199 -
2.12 L'OCCUPATION ET L'UTILISATION DU SOL SONT EN PHASE AVEC LE CARACTERE DU LIEU.....	- 199 -
2.13 LES RISQUES NATURELS SONT PRIS EN COMPTE.....	- 200 -
2.14 L'ASSAINISSEMENT EST UNE PREOCCUPATION IMPORTANTE.....	- 200 -
2.15 LES DEPLACEMENTS SONT PRIS EN COMPTE	- 200 -
3 SYNTHESE	- 200 -

LES INDICATEURS DE SUIVI	- 201 -
1 LES INDICATEURS DE SUIVI	- 202 -
1.1 RAPPEL REGLEMENTAIRE	- 202 -
ARTICLE R151-4	- 202 -
1.2 INDICATEURS NECESSAIRES A L'ANALYSE DES RESULTATS DE L'APPLICATION DU PLAN	- 202 -
1.3 INDICATEURS DE SUIVI DU PLU SUR L'ENVIRONNEMENT NATUREL, LE CADRE BATI ET LES PAYSAGES	- 203 -
1.3.1 <i>Indicateurs sur la démographie et le logement.....</i>	- 203 -
1.3.2 <i>Indicateurs sur la consommation d'espace</i>	- 203 -
1.3.3 <i>Indicateurs sur l'environnement naturel et la biodiversité.....</i>	- 203 -
1.3.4 <i>Indicateurs sur le paysage</i>	- 203 -
1.3.5 <i>Indicateurs sur le patrimoine bâti</i>	- 203 -
1.4 INDICATEURS DE SUIVI PLU EN MATIERE DE RISQUES, DE NUISANCES ET DE POLLUTION	- 204 -
1.4.1 <i>Indicateurs sur les risques naturels</i>	- 204 -
1.4.2 <i>Indicateurs sur la qualité de l'air</i>	- 204 -
1.4.3 <i>Indicateurs sur les transports et les déplacements</i>	- 204 -
1.4.4 <i>Indicateurs sur la gestion des déchets.....</i>	- 204 -
1.4.5 <i>Indicateurs sur la pollution des sols.....</i>	- 204 -
1.4.6 <i>Indicateurs sur le bruit.....</i>	- 205 -
1.5 INDICATEURS DE SUIVI PLU SUR LES RESSOURCES NATURELLES	- 205 -
1.5.1 <i>Indicateurs sur l'eau</i>	- 205 -
1.5.2 <i>Indicateurs en matière d'énergies renouvelables.....</i>	- 205 -
1.5.3 <i>Indicateurs de suivi sur la consommation d'espace</i>	- 205 -